

Initiatives récentes des comités siégeant à Bâle et du Forum sur la stabilité financière

Le premier trimestre 2006 a été marqué par plusieurs initiatives des comités siégeant à Bâle et du Forum sur la stabilité financière (FSF), résumées au tableau 1. Le FSF a organisé une table ronde sur la communication financière et l'audit et a tenu deux autres réunions. Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié des recommandations visant à améliorer la gouvernance d'entreprise au sein des banques et soumis à consultation deux documents : *Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace* et *Méthodologie* correspondante. Le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement (CSPR) a fait savoir qu'il s'apprêtait à réaliser une enquête sur le risque de règlement dans les opérations de change et annoncé sa décision de créer un groupe de travail sur les mécanismes de compensation et de règlement des dérivés sur le gré à gré ; il a, par ailleurs, soumis à consultation des principes généraux applicables aux services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants.

Forum sur la stabilité financière¹

Au premier trimestre 2006, le FSF a organisé, conjointement avec deux instances comptables, une table ronde sur la communication financière et l'audit. Il a, en outre, tenu deux réunions à Sydney (Australie) : l'une régionale, l'autre plénière.

Le FSF organise une table ronde sur la communication financière et l'audit

La table ronde, coorganisée avec l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFAC (Fédération internationale des comptables), a permis aux participants de confronter leurs expériences, un an après la mise en œuvre des normes internationales d'information financière (IFRS) ; d'analyser le processus de convergence entre l'IASB et les instances nationales de normalisation comptable ; d'étudier les questions soulevées par l'application de la juste valeur ; d'examiner les vulnérabilités dans la chaîne d'information financière. Elle a rassemblé 78 participants de haut rang, représentant des autorités nationales compétentes en matière de communication financière, des organisations professionnelles de comptables et

¹ Le 21 avril 2006, il a été annoncé que Mario Draghi, Gouverneur de la Banque d'Italie, succéderait à Roger Ferguson à la présidence du FSF, que M. Ferguson quitterait fin avril.

d'auditeurs, des instances de normalisation, des intervenants de marché (établissements financiers, entreprises et investisseurs), des organes de réglementation internationale et des institutions financières internationales. Si la confiance des investisseurs dans le processus de communication financière s'est améliorée ces dernières années, les participants à la table ronde ont tous estimé qu'il convenait d'œuvrer à la renforcer encore. La complexité inhérente aux structures d'entreprise, à la nature des transactions et aux normes comptables reste une source de risque permanent pour les marchés financiers. Le risque de concentration des sociétés d'audit ainsi que la qualité et la cohérence des audits d'un réseau à un autre sont également préoccupants. La table ronde a reconnu les avantages dont pourrait être porteuse une orientation à long terme de l'IASB en faveur de la juste valeur, mais a conscience que les estimations effectuées selon ce principe pour les biens non échangeables doivent encore démontrer qu'elles sont fiables, vérifiables et adéquates.

Le 16 mars, le FSF a tenu sa *quatrième réunion pour la région Asie-Pacifique* à Sydney (Australie), avec pour thèmes principaux : perspectives économiques mondiales et régionales ; rôle des établissements à capitaux étrangers dans le renforcement de la stabilité financière ; impact potentiel d'une pandémie de grippe aviaire sur les économies et les systèmes financiers de la région ; progrès réalisés dans le sens de la convergence et de l'harmonisation des normes comptables internationales. Les participants ont, par ailleurs, partagé leur expérience du développement de marchés obligataires domestiques et échangé des vues sur l'utilité des évaluations par rapport à des normes internationales pour aider à dresser la liste des réformes à entreprendre en priorité.

Les perspectives économiques mondiales et régionales ont été jugées favorables. Ces dernières années, la demande extérieure et les conditions financières accommodantes ont dynamisé la croissance et les marchés financiers en Asie-Pacifique. Ces conditions, alliées à l'accumulation de réserves de change, à l'adoption de mécanismes de change plus souples et au renforcement des systèmes financiers, ont permis aux économies locales de réduire les vulnérabilités extérieures. Elles ont aussi soutenu les efforts visant à assainir les bilans des établissements financiers et des entreprises, quoiqu'à un rythme variable selon les pays. Reconnaisant que les cadres réglementaires et prudentiels ont fait l'objet d'améliorations, les participants ont mis en avant plusieurs défis, notamment : la cherté du pétrole et d'autres matières premières et le goût des investisseurs pour le risque. Le niveau actuellement bas des primes de risque s'explique, en grande partie, par l'amélioration des fondamentaux, mais un soudain revirement du goût du risque, surtout s'il s'accompagnait d'une hausse inattendue des rendements obligataires mondiaux ou d'un net accroissement de la volatilité des prix des actifs, pourrait remettre en cause ces perspectives favorables pour la stabilité financière.

Lors de sa quatrième réunion pour la région Asie-Pacifique, le FSF constate une réduction des vulnérabilités externes...

...bien que des défis persistent

Principales initiatives des comités et instances siégeant à Bâle

Communiqués de presse et publications

Instance	Titre	Sujet	Date
FSF	Table ronde sur la communication financière et l'audit	<ul style="list-style-type: none"> Premier bilan, après un an, de la mise en œuvre des normes IFRS, et de ses implications pour le système financier mondial. Recours accru à la juste valeur à des fins de communication financière, convergence, harmonisation et rapprochement ; risques et vulnérabilités potentiels. 	Février 2006
	<i>Quatrième réunion pour la région Asie-Pacifique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Perspectives de l'économie mondiale et régionale Efforts pour développer l'absorption intérieure Rôle des établissements à capitaux étrangers dans le renforcement de la stabilité financière Impact potentiel d'une pandémie de grippe aviaire Progrès vers la convergence et l'harmonisation des normes comptables internationales Renforcement des systèmes financiers 	Mars 2006
	<i>Quinzième réunion du FSF, Sydney</i>	<ul style="list-style-type: none"> Risques et vulnérabilités à l'échelon mondial Gestion du risque de contrepartie, règlement et valorisation d'instruments financiers complexes Grippe aviaire Processus de normalisation internationale Préoccupations liées à un excès de réglementation Poursuite des efforts visant à limiter les sources de vulnérabilité 	
CBCB ¹	<i>Enhancing corporate governance for banking organisations</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des principes de 1999, intégrant les contributions reçues dans le cadre de la consultation de juillet 2005 	Février 2006
	<i>Use of vendor products in the Basel II IRB framework</i>	<ul style="list-style-type: none"> Principes qui permettraient aux banques de satisfaire aux critères de validation de la méthodologie NI, en cas de recours à des produits fournisseurs 	Mars 2006
	Document consultatif : <i>Core Principles for Effective Banking Supervision</i>	<ul style="list-style-type: none"> Version révisée des <i>Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace</i>, publiés en 1997 	Avril 2006
	Document consultatif : <i>Core Principles Methodology</i>	<ul style="list-style-type: none"> Version révisée de la <i>Méthodologie</i> publiée en 1999 	
CSPR	<i>Survey of foreign exchange settlement risk</i>	<ul style="list-style-type: none"> Ce document s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de réduction des risques systémiques inhérents aux mécanismes de règlement des opérations de change Mise à jour des enquêtes de 1996 et 1997 	Février 2006
	Groupe de travail : <i>Working group on clearing and settlement arrangements for OTC derivatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes et pratiques de gestion des risques inhérents aux dérivés de gré à gré, rôle des infrastructures de marché dans l'atténuation du risque 	
	Rapport consultatif : <i>General principles for international remittance services</i>	<ul style="list-style-type: none"> Services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants sous l'angle des systèmes de paiement – principes généraux pour améliorer ce marché 	Mars 2006

¹ M. Nout Wellink, Président de la Banque des Pays-Bas, a été nommé à la présidence du CBCB, avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Sources : sites Internet www.bis.org et www.fsforum.org.

Tableau 1

Dans ce contexte, où la persistance des déséquilibres mondiaux suscite des inquiétudes, les participants ont constaté que les autorités d'Asie-Pacifique se sont appliquées à renforcer les capacités d'absorption intérieures, en développant la consommation et l'investissement, et que celles d'autres régions se sont engagées à stimuler l'épargne. Si, dans plusieurs économies, la consommation des ménages a été favorisée par le crédit bancaire, il importe aussi que les établissements évaluent minutieusement les risques que cela comporte, pour éviter que la stabilité soit menacée. S'agissant de l'investissement, y compris pour les infrastructures nécessaires, il a été relevé que, malgré plusieurs initiatives en cours, à l'échelon national et régional, en faveur du développement des marchés obligataires intérieurs, de nouvelles améliorations seraient souhaitables afin de diversifier les sources de financement et de compléter le crédit bancaire.

Efforts pour développer l'absorption intérieure en Asie

Les participants à la réunion ont aussi examiné le rôle joué par les établissements à capitaux étrangers dans le renforcement des systèmes financiers domestiques et souligné la nécessité d'une coordination efficace et d'un échange d'informations entre superviseurs du pays d'origine et du pays d'accueil.

Rôle des établissements financiers à capitaux étrangers

Après avoir confronté leurs évaluations de l'impact potentiel d'une pandémie de grippe aviaire sur leurs économies et systèmes financiers respectifs, les participants se sont accordés sur la nécessité d'élaborer des programmes de continuité d'exploitation – en particulier pour maintenir en service les systèmes de paiement – et ont insisté sur l'importance d'une communication efficace en cas de pandémie. Ils ont aussi examiné les domaines dans lesquels les autorités financières pourraient prendre des mesures d'atténuation des risques.

Programmes de continuité d'exploitation en cas de pandémie de grippe aviaire

Les participants ont constaté que les travaux de convergence et d'harmonisation des normes comptables internationales sont en bonne voie et que les pays de la région sont de plus en plus nombreux à s'y associer. Ils ont salué le fait que l'IASB a œuvré à formuler une série de normes à l'intention des petites et moyennes entreprises et que les régulateurs et autorités de surveillance de l'activité d'audit ont favorisé une meilleure coopération et renforcé la qualité de l'audit.

Progrès réalisés dans le domaine des normes comptables internationales

Les participants ont, en outre, partagé leurs expériences en matière de renforcement des systèmes financiers nationaux, soulignant que les conclusions des Évaluations de la stabilité du système financier réalisées par le FMI et la Banque mondiale ont constitué d'utiles points de référence pour affiner les objectifs de réforme. La fixation de niveaux de priorité pour les réformes est particulièrement délicate, a-t-on reconnu, car les objectifs sont multiples, et les ressources, limitées.

Le FSF a tenu sa *quinzième réunion* le 17 mars, à Sydney, avec pour thèmes : risques et vulnérabilités au plan mondial ; processus de normalisation internationale ; préoccupations liées au poids de la réglementation ; travaux en cours pour limiter les sources de vulnérabilité.

Lors de sa quinzième réunion, le FSF note les conditions économiques favorables au niveau mondial...

...tout en signalant de potentielles sources de tensions dans les systèmes financiers

Poursuivant le débat engagé à la réunion régionale de la veille, les participants ont noté que les conditions économiques mondiales demeurent favorables et que les systèmes financiers ont résisté à une multiplicité de chocs. Les bilans et niveaux de fonds propres des établissements financiers sont restés solides, tandis que la poursuite des améliorations structurelles sur les marchés semble avoir renforcé la résilience systémique. Toutefois, les membres du Forum ont signalé plusieurs tendances susceptibles de causer des tensions dans les systèmes financiers : accentuation des déséquilibres extérieurs ; hauts niveaux d'endettement des ménages dans certains pays ; faible rémunération du risque, imputable à l'abondance des liquidités et à la quête de rendement sur les marchés. Quelques motifs persistants de préoccupation ont été examinés : gestion du risque de contrepartie ; fonds spéculatifs ; risque opérationnel ; pratiques de valorisation d'instruments financiers complexes. Si des progrès ont été réalisés dans le traitement des retards de confirmation et sur des aspects liés à l'assignation de contrats de dérivés de crédit, le FSF a estimé que la mise en œuvre des recommandations du Counterparty Risk Management Policy Group II pourrait être améliorée, en particulier concernant le risque opérationnel et la transparence dans le domaine des dérivés de crédit. Il a encouragé les entreprises à renforcer encore leurs pratiques de gestion des risques, et notamment la simulation de crise et l'analyse de scénarios.

Le FSF a passé en revue les pratiques des principaux régulateurs internationaux en matière de transparence, de gouvernance et de traitement du risque. Il s'est aussi intéressé aux difficultés, et aux implications potentielles pour la stabilité financière, d'une récente série d'initiatives réglementaires entreprises à l'échelon international, régional et national. Les membres du Forum ont jugé souhaitable de maintenir le dialogue avec le secteur privé sur ce type d'initiatives. Les travaux réguliers sur la réduction des sources de vulnérabilité ont principalement porté sur les sujets suivants : échange d'information transfrontière en cas de perturbations financières ; incidents affectant la continuité d'exploitation ; places franches financières ; normes IFRS et questions liées à l'audit ; réassurance ; pratiques de gestion du risque de liquidité.

Comité de Bâle sur le contrôle bancaire

En février 2006, le CBCB a publié des orientations destinées à améliorer la gouvernance au sein des banques. En mars, il a clarifié les questions liées à l'utilisation de produits fournisseurs² dans le cadre de l'approche NI de Bâle II, puis, en avril, a soumis à consultation deux documents : *Core Principles for Effective Banking Supervision* et *Core Principles Methodology*.

² Modèles logiciels et ensembles de données élaborés par les fournisseurs et utilisés, dans le cadre des processus NI des banques, pour affecter une note ou une pondération à certaines expositions, ou pour estimer les paramètres de risque.

La gouvernance continue de retenir l'attention au plan national et international, en raison de plusieurs irrégularités retentissantes. La publication intitulée « *Enhancing corporate governance for banking organisations* » intègre les commentaires reçus dans le cadre de la consultation de juillet 2005³. Suite à la diffusion, par l'OCDE, de principes révisés en 2004, le CBCB a estimé qu'une initiative similaire servirait les intérêts des banques et de leurs superviseurs dans l'application et le respect des principes de gouvernance d'entreprise. Il a donc remanié son texte de 1999 afin d'offrir des orientations pratiques visant plus spécifiquement les banques. Il y met l'accent sur les activités menées dans des structures manquant de transparence ou dans des juridictions entravant l'échange d'informations.

Le CBCB publie des orientations à l'intention des banques pour renforcer la gouvernance...

Dans un bulletin d'information de mars 2006, le Comité a publié un article intitulé « *Use of vendor products in the Basel II IRB framework* », dans lequel sont exposées les vues du sous-groupe Validation du GAA (Groupe pour l'application de l'accord) sur le recours à des produits fournisseurs pour l'approche NI de Bâle II. Le GAA a créé ce bulletin d'information pour répondre aux questions de la profession quant aux attentes des superviseurs à ce sujet. Son objectif est de formuler des recommandations détaillées à l'intention des banques, pour leur montrer comment satisfaire aux critères des superviseurs lorsqu'elles font appel à ces produits dans le cadre de leurs procédures NI, qui soulèvent souvent des questions de transparence. Pour établir ce document, le GAA s'est appuyé sur ses entretiens récents avec divers prestataires. Quatre grands axes ont ainsi été dégagés : i) nécessité de documenter et d'expliquer le rôle des produits des prestataires au sein de la banque ; ii) nécessité pour la banque d'avoir une connaissance approfondie des produits en question ; iii) vérification que les produits sont adaptés aux expositions des banques et aux méthodologies de notation du risque, et qu'ils se prêtent au cadre NI ; iv) nécessité d'élaborer des stratégies visant à revoir périodiquement la performance de ces produits.

...et offre des précisions sur l'utilisation de produits fournisseurs dans le cadre de l'approche NI de Bâle II

En avril 2006, le CBCB a soumis à consultation, jusqu'au 23 juin 2006, deux documents : *Core Principles for Effective Banking Supervision* et *Core Principles Methodology*. Le premier avait initialement été publié en septembre 1997. Avec la Méthodologie (1999), il sert de référence pour évaluer la qualité du système national de surveillance et mesurer le chemin restant à parcourir pour disposer d'une solide base de pratiques prudentielles saines. Depuis 1997, toutefois, la réglementation bancaire a énormément évolué et les pays ont acquis une grande expérience de la mise en œuvre des Principes fondamentaux. En outre, un certain nombre de questions, de lacunes et d'éclairages nouveaux sont apparus, qui ont souvent donné lieu à de nouvelles publications du Comité. Il a ainsi fallu mettre à jour les Principes fondamentaux et leur Méthodologie. Cette dernière vise à améliorer l'objectivité et la comparabilité entre pays des évaluations de la conformité aux Principes fondamentaux. L'exercice a été mené en étroite coopération avec nombre de

Documents consultatifs mettant à jour les *Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace* et la *Méthodologie correspondante*

³ Voir « Initiatives récentes des comités siégeant à Bâle et du Forum sur la stabilité financière », *Rapport trimestriel BRI*, septembre 2005. La version mise à jour de cette publication est en cours de traduction.

superviseurs non membres du Comité, et les groupes régionaux de superviseurs bancaires ont déjà été largement consultés.

Comité sur les systèmes de paiement et de règlement

Sur la période analysée, le CSPR a entrepris trois grandes actions⁴ : préparation d'une enquête sur le risque de règlement dans les opérations de change ; création d'un groupe de travail sur les dispositifs de compensation et de règlement des dérivés de gré à gré ; publication d'un rapport consultatif sur les services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants.

Le CSPR annonce la préparation d'une enquête sur le risque de règlement dans les opérations de change...

Le 1^{er} février 2006, le CSPR a annoncé qu'il allait procéder, au deuxième trimestre, à une enquête sur la gestion, par les banques et par certains autres établissements, des risques inhérents au règlement des opérations de change. Plus d'une centaine d'établissements opérant sur le marché des changes seront invités à y répondre. S'inscrivant dans une stratégie globale⁵ de réduction des risques systémiques dans les mécanismes de règlement des opérations de change, approuvée par les banques centrales du G 10 en 1996, cette enquête, bien qu'elle repose largement sur celles menées en 1996 et 1997, prend toutefois en considération l'évolution significative des pratiques de règlement ces dix dernières années.

...et crée un groupe de travail sur les mécanismes de compensation et de règlement des dérivés de gré à gré

Le 13 février 2006, le CSPR a annoncé son intention de mettre sur pied un groupe de travail – *working group on clearing and settlement arrangements for OTC derivatives* – composé de représentants des superviseurs pruden­tiels des principaux opérateurs sur dérivés et des banques centrales membres du CSPR⁶, afin de donner suite à un rapport sur les procédures de règlement et la gestion du risque de contrepartie pour les dérivés de gré à gré, publié par la BRI en 1998. Entre 1998 et 2004, le gré à gré a poursuivi sa vive expansion, avec un quasi-triplement de l'encours notionnel. De plus, les pratiques ont évolué et les infrastructures de marché se sont étoffées. C'est dans ce contexte en pleine mutation que le groupe de travail évaluera l'efficacité des pratiques actuelles de gestion des risques eu égard à l'infrastructure de traitement postnégociation, afin de compléter les initiatives récentes prises par les superviseurs de certains pays concernant les pratiques d'assignation et l'arriéré de confirmations pour les dérivés de crédit. Le groupe étudiera dans leur globalité les mécanismes et pratiques de gestion des risques sur le

⁴ Par ailleurs, le CSPR a publié, en mars 2006, la mise à jour annuelle de son recueil de statistiques : *Statistics on payment and settlement systems in selected countries – Figures for 2004*. La version préliminaire, publiée en janvier 2006, n'incluait pas certaines données provisoires pour 2004, car celles-ci n'étaient pas encore disponibles.

⁵ La stratégie globale s'articule autour de trois axes : i) pour les banques : maîtrise des expositions ; ii) pour les associations professionnelles : fourniture de services en plusieurs monnaies, afin de réduire les risques ; iii) pour les banques centrales : soutien aux progrès dans le secteur privé. Les banques centrales des pays du G 10 ont réaffirmé cette stratégie en 2000, soulignant la responsabilité première du secteur privé en matière de réduction des risques. Depuis 1996, le CSPR a assuré le suivi de la mise en œuvre, dont le lancement en 2002 de CLS Bank.

⁶ Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le Comité sur le système financier mondial seront tous deux consultés à mesure de l'avancement des travaux.

marché des dérivés de gré à gré et tentera d'évaluer comment un usage accru et un renforcement des infrastructures pourraient atténuer les risques. Le groupe de travail compte remettre un rapport définitif au premier semestre 2007.

En mars 2006, le CSPR a publié un rapport consultatif sur les services de transfert de fonds pour les travailleurs migrants (TFTM) intitulé « *General principles for international remittance services* » (résumé disponible en français), pour combler une lacune concernant le traitement des aspects relatifs au système de paiement dans d'autres rapports sur la question. Le document a été établi à l'intention du CSPR et de la Banque mondiale par un groupe spécial constitué des représentants des institutions financières internationales concernées et des banques centrales de pays émetteurs et bénéficiaires de TFTM. Il analyse les TFTM sous l'angle des systèmes de paiement et, sur cette base, formule des principes généraux à l'intention des pays qui souhaitent améliorer leur marché des services TFTM. Le dernier délai pour la soumission des contributions est le 18 août 2006.

Rapport consultatif
sur les transferts
de fonds des
travailleurs
migrants